



PRESTATIONS DE NETTOYAGE DE LOCAUX POUR LE GROUPE SCOLAIRE

SOCIÉTÉ LIMPIDE NETTOYAGE

CONTRAT

MAIRIE DE CUZIEU
10 Route de Veauche
42330 CUZIEU
04 77 54 88 32
accueil@cuzieu.fr



Personne publique contractante :



Mairie de CUZIEU, Le Maire

Objet du contrat :

Prestations de nettoyage du Groupe scolaire

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de CUZIEU

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Receveur Municipal - Trésorerie de Feurs

LE CONTRACTANT :

Nom commercial et dénomination sociale : LIMPIDE NETTOYAGE, TERRADE Carole.

Adresse : 203 RUE DE LA FONT 42210 BELLEGARDE EN FOREZ

Adresse électronique : ctg.limpidenettoyage@sfr.fr

Numéro de téléphone : 06 09 80 93 80

Numéro de SIRET : 80938717800019 Code APE : 8121Z

S'engage sur la base de l'offre à exécuter les prestations demandées définies par la consultation.



Locaux	Formules de prestation	Proposition de prix à l'intervention HT
Prestations permanentes	Salle des 4 classes primaire et sanitaires, Hall d'entrée primaire, Couloirs accès classe CP Salle informatique, Tisanerie + sanitaire Hall photocopieur Bureau direction Mobilier, vidage des poubelles Aspiration, lavage des sols	73.50 €/ passage

Locaux	Réf de la Prestation	Proposition de prix à l'intervention HT	Proposition de prix à l'intervention TTC
Prestation complémentaire = DEVIS	Vitres école + salle informatique		
Prestation complémentaire = DEVIS	Vitres garderie		
Prestations complémentaires =DEVIS	Nettoyage complet de l'ensemble des classes et sanitaires, décapage des sols + décapage des lavabos et urinoirs + aspiration des arrières de meubles et l'ensemble des prestations permanentes, Prestations à réaliser 2 semaines avant la reprise des classes		

Un devis vous sera proposé
Avant toute intervention

DURÉE DE L'OFFRE :

L'offre est conclue jusqu'au 31 Août 2025 et ne peut être reconduite tacitement.

** A savoir que notre entreprise est en vacance 3 semaines en Août*

À la demande de la mairie de CUZIEU, pour une prestation ayant un caractère d'urgence, le prestataire s'engage à intervenir dans un délai maximum de 24 heures au même tarif que l'offre.

PAIEMENT :

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre de la présente offre en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :



CRÉDIT AGRICOLE
LOIRE HAUTE-LOIRE
 Siège Social: 94, rue Bergson
 BP 624 - 42007 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
 Tel. 04 77 79 65 00 - C.C.P LYON 3262 H

BORDEREAU DE REMISE DE CHÈQUES EN € n° 9122155
ou RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / IBAN

Crédit sous réserve de vérification
 détaillée et de bonne fin

Date de remise :

Nombre de chèques :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature

Nom et adresse du bénéficiaire
MME TERRADE CAROLE
LIMPIDE NETTOYAGE
LIEU DIT LAFONT
203 RUE DE LA FONT
42210 BELLEGARDE EN FOREZ

International Banking Account Number (IBAN) **FR76 1450 8021 1063 7102 0006 051**
 Bank Identification Code (BIC) **AGRIFRPP845**

A remettre avec vos chèques signés au dos

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	TOTAL REMISE
1 4 5 0 6	0 2 1 1 0	6 3 7 1 0 2 0 0 0 6 0	6 1	à compléter dans tous les cas ▾

9122155 5555550006051 063710200060

FACTURATION :

La facture se fera au mois et par prestation.

MISSIONS DU PRESTATAIRE ET OBLIGATIONS :

Dans le cadre de l'offre, les principales missions du titulaire sont :

- Le nettoyage des locaux, mobiliers, sanitaires, vider les poubelles.
- Les prestations permanentes s'effectuent à partir de 17h30 le lundi-mardi-jeudi-vendredi.
- La prestation complémentaire « Vitres » est à programmer pendant les vacances scolaires sur demande de la mairie (montant page 3)
- La prestation complémentaires Nettoyage complet Annuelle, vacances d'été est à programmer 2 semaines avant la reprise des cours sur demande de la mairie (montant page 3)
- La fourniture des produits et équipements nécessaires à ces prestations (matériel pour le nettoyage, produits de nettoyage). Les consommables (papier toilette, savon, rouleau papier mains, sac poubelle) sont fournis par la mairie.
- La mise en place des moyens humains et techniques nécessaires à l'exécution dans l'ensemble des tâches.
- Le prestataire s'engage, dans l'exécution de sa mission, à respecter les textes législatifs, la réglementation en vigueur.

Les intervenants responsables de l'exécution des prestations auront systématiquement à leur disposition les fiches de données de sécurité des produits utilisés.

Le prestataire devra prendre toutes les mesures qui s'imposent (suivant les textes en vigueur) afin que son personnel puisse intervenir en toute sécurité.

ASSURANCES :

Le prestataire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au titre de la responsabilité civile découlant des articles 1382 à 1384 du code civil.

Il devra donc fournir une attestation de son assureur justifiant qu'il est à jour de ses cotisations et que sa police contient les garanties en rapport avec l'importance de la prestation.

À tout moment durant l'exécution de la prestation, le titulaire doit être en mesure de produire cette attestation.



En cas de prestations mal exécutées, la collectivité prendra contact avec le prestataire qui s'engagera à intervenir dans les 24 heures. Aucune facturation supplémentaire ne sera acceptée par la mairie.

ACCÈS AUX LOCAUX :

La collectivité dotera le prestataire d'une clé permettant l'accès aux locaux intéressés par les prestations.

Après chaque prestation, les locaux devront être fermés et les alarmes enclenchées. En cas de non-respect de cette consigne la responsabilité du prestataire est engagée et les frais inhérents à un acte de vandalisme constaté seront à la charge de ce dernier.

En cas de perte ou de vol d'une clé ou d'un badge, le titulaire du marché avisera la Commune de CUZIEU des exemplaires manquants. Ceux-ci seront remplacés et seront facturés au prestataire, au tarif en vigueur.

Si des travaux ou évènements exceptionnels empêchent le déroulement normal de la prestation de nettoyage, un email d'information sera envoyé au prestataire.

La fourniture en eau et en électricité est à la charge de la collectivité.

La collectivité mettra à disposition un local aménagé de rangement pour le petit matériel. Le prestataire doit veiller à la propreté et au rangement de celui-ci.

CLAUSES ENVIRONNEMENTALES :

Le prestataire devra :

- ✓ Proposer dès que possible des produits répondants aux exigences d'un écolabel officiel dans le respect de l'accueil d'un jeune public.
- ✓ Prendre toutes les dispositions pour ne pas laisser couler l'eau inutilement.
- ✓ Utiliser du matériel peu consommateur en eau.
- ✓ Proposer du matériel peu consommateurs en énergie.
- ✓ Éviter tout éclairage superflu dans l'ensemble du bâtiment.
- ✓ Utiliser des produits de nettoyage adaptés pour un nettoyage à sec.

DROIT ET LANGUE :

En cas de litige, seul le Tribunal Administratif de Lyon est compétent en la matière.

Tous les documents, inscriptions sur matériel, correspondances, demandes de paiement ou modes d'emploi doivent être entièrement rédigés en langue française. S'ils sont rédigés dans une autre langue, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/09/2024

Publication : 02/09/2024 **CONTACT MAIRIE :**

Pour l'autorité compétente par délégation

Personnes à contacter pour les modalités d'intervention et toutes sujétions particulières :



Mairie de CUZIEU
MME MONIER Valérie Secrétaire de Mairie
10 Route de Veauche 42330 CUZIEU
mairie@cuzieu.fr
Tel : 04 77 54 41 43

Services Techniques de la Mairie,
M. BLANCHARD Simon, agent technique
services.techniques@cuzieu.fr
Port : 06.32.66.63.90

Fait à Cuzieu, le 02/09/2024

Pour l'Entreprise,

LIMPIDE NETTOYAGE
TERRADE Carole
203 rue Lafont
42210 Bellegard-en-Forez
Tél. 06 09 80 93 80 Fax: 04 77 54 28 12
Siret : 809 387 178 00019

Pour la Commune,

Le Maire,
Jean-François RASCLE



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/09/2024

Publication : 02/09/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Désignation classe + ref porte	Superficie classe m ²	Superficie sanitaire m ²	Superficie vitrage m ²
Classe GS Porte 35	59,66	10	18,7
Classe MS porte 34	72	14,4	9,5
Classe PS Porte 23	78,82	17,18	14,6
Couloir Hall	19,5	0	3,18
Salle évolution porte 28	75,6	0	8
Hall d'entrée	38,11	0	48,9
Classe Mme Champailier Porte 10	50,4	22,3	7,3
Classe de Mme Porte 8	61,8	22,8	7,3
Classe de Mme Goyet Porte 13	61,8	22,8	7,3
Classe de Mme Vernay Porte 4	70,4	16,24	11,92
Hall d'entrée	22	0	9,2
Couloir coté tisanerie	15,93	0	0
Bureau	10,2	0	1,4
Tisanerie	9,84	4,2	1,3
Salle TAP			
Salle informatique	46,88	0	16,3
Couloir accès classe Mme Vernay porte 4	19,26	0	0
Total	712,2	129,92	164,9

PARTIE CONCERNÉE PAR LE CONTRAT